

MAMMIFÈRES

# Rat musqué

*Ondatra zibethicus*

Muskusrat × Muskrat × Bisam



## Origine

Amérique du Nord et Amérique centrale

## Voies d'introduction

Échappé de captivité (historiquement, commercialisé pour sa fourrure). Émigration depuis les pays limitrophes.

## Usages en Belgique

Dans le passé, cette espèce a été élevée pour sa fourrure et sa viande.

## Distribution en Belgique

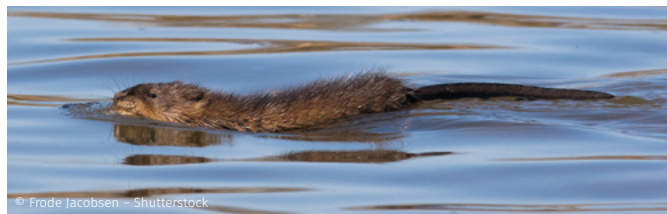
Répandu dans tout le pays, presque éradiqué en Flandre.

## Habitats en Belgique

Grande diversité d'habitats aquatiques (rivières et plans d'eau). Creuse son terrier dans les berges.

## Nuisances

Domages aux digues, routes et autres infrastructures. Domages aux roselières et aux berges de rivière. Porteur de pathogènes.



## Caractéristiques

Rongeur de taille moyenne.

- Longueur tête-tronc: 25-40 cm, poids: 0,5-2 kg
- Tête: oreilles peu visibles et recouvertes de fourrure
- Queue fine, aplatie latéralement, glabre et recouverte d'écailles, 20-25 cm
- Fourrure: couleur foncée (grise à brune) sur le dos et plus claire sur le ventre

## Espèces ressemblantes

Dans l'environnement, l'espèce peut être confondue avec le rondin (*Myocastor coypus*), espèce exotique également présente sur la liste européenne.

## Pour plus d'informations

IDENTIFICATION ET ESPÈCES RESSEMBLANTES

- <http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=39210>

SITES RÉGIONAUX

- Wallonie: <http://biodiversite.wallonie.be/liste-invasives>
- Flandre: <https://www.ecopedia.be/pagina/uitheemse-invasieve-dieren> (NL)

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT EUROPÉEN EN BELGIQUE

- <http://www.iasregulation.be/fr>

## Restrictions

Sauf exceptions dûment prévues par le Règlement européen, cette espèce ne peut pas être importée, transportée, commercialisée, échangée, détenue, élevée, reproduite, ou libérée intentionnellement dans la nature au sein de toute l'Union européenne.